

TOR entravé par la Commission européenne

mardi 24 juillet 2012, par [Rene Paul Mages \(ramix\)](#), [Benjamin Henrion](#)

[UE / Entrave / TOR]

La consultation de la Commission Européenne sur la neutralité du Net exclut les utilisateurs de TOR.

Bruxelles, ce 23 Juillet 2012 — La Commission Européenne entrave l'accès à son site internet pour les utilisateurs de TOR. TOR est une technologie qui permet de surfer de façon anonyme sur la toile. Elle est devenue de plus en plus populaire depuis qu'elle a joué un rôle en facilitant le mouvement du printemps arabe.

Le Président de la FFII Benjamin Henrion trouve « sarcastique, que la Commission censure une partie des accès internet à son site alors même qu'elle est en train de mener une consultation publique sur la neutralité du net ». Benjamin a été très surpris de rencontrer des difficultés lorsqu'il a essayé d'accéder au site de la consultation depuis la page de la Commissaire européenne Neelie Kroes.

« La Commission européenne est à la recherche de réponses aux questions relatives aux aspects spécifiques à la transparence, à la gestion du trafic et à la mutation vers un Internet vraiment ouvert » indique le site en question. Mais les utilisateurs de TOR reçoivent ce message de non bienvenue : « Network Error (gateway_error) Server overloaded. The gateway may be temporarily unavailable, or there could be a network problem. »

Liens

- La consultation publique de la Commission européenne sur « les aspects spécifiques à la transparence, à la gestion du trafic et à la mutation vers un Internet vraiment ouvert »
 - http://ec.europa.eu/information_soc...
- All-in-one TOR Browser
 - <https://www.torproject.org/projects...>
- Déjà signalé : Les sites officiels de l'UE bloquent l'accès aux utilisateurs de services d'anonymisation
 - <http://www.whioam.com/eu-sites-bloc...>
- Dans Daten-speicherung.de : La Commission européenne renonce à bloquer les services TOR et VPN [corrigé le 27 Mars 2012]
 - <http://www.daten-speicherung.de/ind...>
- Etude suédoise : Comment le grand parefeu de l'internet chinois entrave TOR
 - <http://www.cs.kau.se/philwint/stati...>
- Lien vers la version anglaise de ce communiqué :
 - <http://lists.ffii.org/pipermail/new...>

Contacts

Benjamin Henrion, FFII Bruxelles, bhenrion at ffii.org, (French/English)

René Mages, FFII France, rmages at ffii.fr, (French/English)

A propos de la FFII France

La FFII France (www.ffii.fr) est le chapitre français de la Fondation pour une infrastructure informationnelle libre (FFII), Association sous le régime de la loi de 1901, elle a pour but la défense des droits et libertés informationnels dont principalement : les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels selon les textes nationaux et internationaux ; la sécurité juridique des producteurs et des utilisateurs de logiciels, notamment par la lutte contre les brevets logiciels. La FFII France est donc le porte parole de la FFII en France.

Active dans plus de trente pays et forte de plus de 1000 membres, 3500 sociétés et 100 000 supporters, la FFII se fait l'écho fidèle de leur voix pour agir sur les questions d'intérêt public concernant les droits exclusifs (propriété intellectuelle) dans le traitement de l'information.